

dans nos collectivités. La pénurie de médecins agréés dans certaines spécialités devient critique. Les délais de traitement des dossiers auprès des Conseils médicaux sont de plus en plus longs et engendrent des situations difficiles pour les agent-es.

Les dossiers d'imputabilité à l'employeur des accidents de service sont en chute libre, alors que rien — et de très loin — ne prouve qu'il y en a moins.

Rajoutons à cela les difficultés croissantes pour les agent-es en demi-traitement d'une prise en charge de leurs dossiers par les assurances dans le cadre de leur contrat de prévention. Il faudrait également parler des recours de plus en plus fréquents aux mises en retraite ou en disponibilité d'office pour invalidité, qui deviennent en réalité des moyens de licencier en masse les fonctionnaires territoriaux-ales.

**Dans le même temps, de grands débats se mènent pour diminuer les droits à la retraite** au-delà de ce qui est contenu dans la honteuse loi Macron-Borne sur le départ à 64 ans. Darmanin parle de « remplacer une partie de la retraite par répartition par de la capitalisation ». Ils veulent détruire l'ensemble de nos conquits sociaux : la Sécurité sociale, le droit à la retraite, le droit d'être pris-e en charge et soigné-e.

En 2023, nous étions des millions à exiger le retour à la retraite à 60 ans, à exiger le 100 % Sécu. Le mou-

vement était soutenu par plus de 70 % de la population. On voudrait nous faire croire que l'économie ne pourrait pas supporter de telles mesures sociales alors que l'économie supporte bien les centaines de milliards de cotisations ! L'économie supporte bien les centaines de milliards consacrés à l'industrie d'armement et à l'alimentation des guerres...

**L'économie, c'est de la politique et de cette politique-là nous n'en voulons pas !**

- ▶ **Pour l'abrogation de la réforme des retraites** Macron-Borne et le retour à la retraite à 60 ans (avec des départs anticipés pour les catégories pénibles et insalubres) ;
- ▶ **Pour le retour à la Sécurité sociale à 100 %** fondée sur le salaire socialisé et les cotisations ;
- ▶ **Pour la suppression de toutes les mesures qui entravent l'accès aux soins, le droit de soigner ;**
- ▶ **Pour l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique**, qui n'est rien d'autre qu'une vaste machine à précariser les agent-es et préparer le terrain des privatisations.



**La fédération CGT des Services publics propose** aux fonctionnaires, aux contractuel-les, à tou-tes les agent-es des collectivités, des Offices de l'habitat, des entreprises de l'eau, de se réunir pour discuter de ces questions pour établir leur état des lieux, pour se mobiliser.



## Je me syndique à la CGT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Courriel : ..... @ .....



**FLASHER LE  
CODE POUR  
SE SYNDIQUER**

[cgtservicespublics.fr](http://cgtservicespublics.fr)

À remettre à un-e syndiqué-e CGT.